

RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Projet Nunavik Nickel

2025



CANADIAN  ROYALTIES INC.

TABLE DES MATIÈRES

1 Mot d'introduction

2 Intendance de l'eau

6 Conservation de la biodiversité

14 Gestion des émissions de GES et
changements climatiques

19 Échanges avec les communautés
d'intérêt

MOT D'INTRODUCTION

Il nous fait plaisir de présenter notre **rapport de responsabilité sociale et environnementale 2025**.

S'articulant autour de quatre grands thèmes, il présente les **résultats obtenus en 2025** relativement à nos engagements et témoigne de notre volonté, chez Canadian Royalties (CRI), de bien faire les choses en conciliant performance minière, responsabilité environnementale et relations durables avec les communautés. Voici un aperçu des programmes et politiques abordés dans le présent rapport :

D'abord, un **programme de suivi environnemental (PSE)** et un ensemble de mesures d'atténuation ont été élaborés et sont mis en œuvre depuis plusieurs années, à la suite de l'**étude d'impact sur l'environnement et le milieu social** menée en 2007.

Pour la gestion des eaux, nous appliquons une **politique d'intendance de l'eau**, assurant une gestion rigoureuse des eaux destinées aux opérations et la planification du bassin versant.


Par ailleurs, nous veillons à préserver la biodiversité nordique en appliquant un **Plan de protection de la faune et de la flore (PPFF)** et en réalisant un suivi environnemental fondé sur les inventaires biologiques menés dès l'étude d'impact.

En matière de changements climatiques, nous nous sommes dotés d'une **stratégie climatique**, qui oriente nos actions vers une réduction progressive des émissions de gaz à effet de serre.

Enfin, nous maintenons un dialogue actif avec les communautés inuit, notamment à travers l'**Entente Nunavik Nickel** et diverses initiatives sociales, culturelles et éducatives, qui visent à renforcer les retombées positives du projet pour les communautés de Kangiqsujuaq, Salluit et Puvirnituq.

Le projet minier **Projet Nunavik Nickel (PNNi)**, exploitant des minerais de nickel et de cuivre, est situé à environ 80 km à l'ouest de Kangiqsujuaq et à environ 140 km au sud-est de Salluit, dans le Nord-du-Québec. Le PNNi a débuté en 2008 avec la découverte des gisements Mesamax, Expo, Méquillon et Ivakkak. Les gisements Allammaq et Puimajuq ont par la suite été ajoutés au certificat d'autorisation global no 3215-14-007, délivré par le gouvernement du Québec.

Membre de l'Association Minière du Québec, nous adhérons à l'initiative **Vers le développement minier durable (VDMD)**.



Stéphane Twigg
Directeur Environnement

INTENDANCE DE L'EAU

RÉSULTATS 2025

Cible 1 : Taux d'utilisation de l'eau par tonne de minerai traitée

L'eau qui alimente l'usine de traitement du minerai du PNNi, afin de transformer le minerai en concentrés de cuivre et de nickel, provient du **lac du Bombardier**. CRI a établi une cible de taux d'utilisation par tonne de minerai traitée, en se basant sur une recirculation maximale des eaux minières en regard de la faisabilité technico-économique. La cible en m³/t est par rapport à l'eau entrant dans le procédé de l'usine de traitement du minerai, et non au volume d'eau total prélevé au lac du Bombardier.

Le prélèvement d'eau total du lac du Bombardier est inclus au PSE (suivi 1) du PNNi ; les résultats sont transmis au MELCCFP et aux communautés inuites dans le rapport annuel du PSE. CRI acquitte annuellement au gouvernement du Québec les redevances exigées en vertu du Règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau.

Tableau 1 : Rendement pour la cible de taux d'utilisation d'eau par tonne de minerai traitée

MOIS	CIBLE 2025 (M ³ /T MINERAI)	RÉSULTAT (M ³ /T MINERAI)
Janvier	0,39	0,28
Février	0,20	0,17
Mars	0,20	0,12
Avril	0,10	0,07
Mai	0,10	0,11
Juin	0,10	0,11
Juillet	0,20	0,21
Août	0,20	0,15
Septembre	0,10	0,10
Octobre	0,10	0,03
Novembre	0,10	0,04
Décembre	0,10	0,05

La cible a été **atteinte pour la majorité des mois de 2025**, en raison de la bonne performance de la **nouvelle usine de traitement de l'eau** de la fosse par adoucissement.

Ainsi, la quantité d'eau prélevée dans le parc à résidus, à des fins de réutilisation au concentrateur, a été supérieure à ce qui a été planifié, entraînant un plus faible taux d'utilisation de l'eau fraîche.

Pour 2025, la quantité d'eau prélevée au Lac du Bombardier et envoyée au concentrateur est de **206 960 m³**. Au total, pour l'ensemble du site, les prélèvements réalisés au lac du Bombardier atteignent **315 172 m³**.

Cible 2 : Quantité d'eau traitée par les unités de traitement des eaux minières (UTE)

Pour chacun des sites miniers du PNNi, les eaux de ruissellement sont captées par un ou des bassins de collecte et sont traitées par une UTE avant leur rejet à l'environnement. Le PNNi comporte quatre UTE ; celle de Mesamax traite les eaux de deux autres sites miniers (Allammaq et Puimajuq). En fonction des volumes d'eau à traiter annuellement sur chacun des sites miniers, des cibles spécifiques ont été fixées.

Tableau 2 : Rendement pour la cible de volume d'eau traité pour chaque UTE

UTE	CIBLE 2025 (M ³)	RÉSULTAT (M ³)
Expo	1 300 000	1 986 253
Mesamax	400 000	406 518
Méquillon	200 000	201 994
Ivakkak	130 000	223 325

Chacune des cibles a été **atteinte, voire surpassée.**

Cible 3 : Conformité des effluents miniers rejetés

La qualité de l'eau traitée, puis rejetée (effluent) à l'environnement par les unités de traitement des eaux minières du PNNi est incluse au PSE (suivi 3). Ce suivi de la qualité est réalisé à différentes fréquences :

- Mesure continue du pH et du débit.
- Analyses en laboratoire accrédité 3 fois/semaine, 1 fois/semaine et 1 fois/mois pour différents groupes de paramètres physico-chimiques (métaux, matières en suspension, nitrates, sulfates, etc.).
- Bioessais mensuels pour la létalité aiguë sur la truite arc-en-ciel et Daphnia Magna en laboratoire accrédité.

CRI a pour cible 0 non-conformité à l'ensemble des exigences applicables à chacune des UTE (*Règlement sur les effluents des mines de métaux et de diamants, Directive 019, Attestation d'assainissement, autorisations délivrées pour l'exploitation des UTE*).

Tableau 3 : Rendement pour la conformité aux exigences applicables pour chaque UTE

UTE	CIBLE 2025	RÉSULTAT
Expo	0	0
Mesamax	0	0
Méquillon	0	0
Ivakkak	0	1

L'effluent final Ivakkak a montré 1 non-conformité sur l'ensemble de la période de traitement, soit de juin à octobre 2025. La mesure en continu du pH a indiqué un pH plus basique que la norme de rejet pendant 10 minutes, seulement le 26 septembre. Les résultats et le plan correctif ont été communiqués aux instances gouvernementales.

Retour sur les objectifs 2025

Le tableau 4 présente l'avancement des objectifs principaux en matière de gestion de l'eau, qui avait été énoncé pour 2025.

Tableau 4 : État d'avancement des objectifs énoncés pour 2025

OBJECTIF	ÉTAT D'AVANCEMENT
Faire l'analyse visant l'augmentation du volume d'eau pompée de la fosse Expo en la traitant à l'usine de traitement des eaux du site Expo.	Complété - Ceci a permis la mise en place d'une nouvelle ligne de pompage et de traiter un volume important de la fosse Expo à l'usine de traitement Expo durant l'été.
Conduire une évaluation de faisabilité d'introduction de l'effluent sanitaire traité de la future UTEU dans l'eau de procédé de l'usine de traitement du minerai.	Complété partiellement et mis sur pause
Implanter un registre de suivi sur l'utilisation d'eau fraîche dans les mines ainsi que le volume d'eau sortant s'il y a lieu, ce qui permettra d'accroître la connaissance de l'usage de l'eau livrée sur les sites satellites.	Complété
Réalisation d'essais pilotes pour l'utilisation de l'eau des bassins de collecte des sites miniers pour les forages souterrains en remplacement de l'eau fraîche du lac du Bombardier, afin de tendre vers 100% de réutilisation des eaux minières en période estivale pour ce type de consommation d'eau.	Complété - Un réseau a été mis en place au site Méquillon, ce qui a permis de diminuer la quantité la quantité d'eau fraîche transportée par camion durant la période estivale.

OBJECTIFS 2026

En plus du maintien des cibles, voici les objectifs principaux en matière de gestion de l'eau, pour 2026 :

- 1 Abaisser le taux d'utilisation d'eau fraîche par tonne de minerai traité à 0,08 m³/t.
- 2 Analyser le taux de consommation d'eau fraîche au camp de la Baie Déception afin de d'établir des pistes de réduction.
- 3 Identifier la technologie qui sera mise à l'essai en 2027 pour diminuer encore davantage le nickel à l'effluent d'une usine de traitement des eaux afin de se rapprocher de l'objectif environnemental de rejet.
- 4 Améliorer la qualité des registres de transport d'eau fraîche sur les sites miniers.
- 5 Augmenter la part de réutilisation des eaux minières dans les mines souterraines.



CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Thématique 1 : Amélioration du bilan des connaissances

Action 1 : Poursuite d'inventaires floristiques et fauniques



Des inventaires supplémentaires d'espèce à statut précaire ont été réalisés en 2025, plus précisément pour des espèces floristiques du genre *Draba*.

Les résultats de 2024 ont été transmis au MELCCFP en 2025, et ceux de 2025 le seront en 2026.

Également, des repères visuels seront installés à proximité des plantes à statut précaire identifiées, afin de les protéger du piétinement, tel que prévu au plan de protection de la faune et de la flore.

Statut de réalisation : complété ✓

Action 2 : Poursuite du registre des observations des caribous dans le secteur Méquillon et inclusion des observations des travailleurs

Le département de l'Environnement a reconduit la tenue d'un registre des observations des caribous de juin à fin août, couvrant leur période de migration. Le nombre d'individus, leur description (mâle, femelle, veau) et la direction de leur déplacement sont consignés. En 2025, les travailleurs des autres départements ont été encouragés à également consigner leur observation, afin de broser un portrait plus complet de leur présente.

Ce suivi est inclus au PSE du PNNi (suivi 18) ; les résultats sont transmis au MELCCFP et aux communautés inuites dans le rapport annuel PSE.

Statut de réalisation : complété ✓

Thématique 2 : Actions de prévention et de protection de la biodiversité

Action 3 : Réalisation du suivi de la libre circulation des poissons dans les ponceaux du PNNi

Le suivi de la libre circulation des poissons dans les ponceaux du PNNi a été réalisé en 2025 par les techniciens en environnement de CRI à trois reprises, entre juin et septembre. Pour ce faire, différentes mesures sont prises en amont et en aval du ponceau, dont la hauteur et la vitesse de l'eau, et des observations globales sont effectuées afin de repérer des obstacles potentiels au passage du poisson (ex : roche qui serait tombée de la route).

Les mesures de hauteur et de vitesse sont comparées avec des valeurs de référence, afin de s'assurer que les poissons sont en mesure de franchir le ponceau de l'aval vers l'amont, et ainsi circuler librement entre les plans d'eau entourant les routes du PNNi.

Ce suivi est inclus au PSE du PNNi (suivi 12) ; les résultats sont transmis au MELCCFP et aux communautés inuites dans le rapport annuel PSE.

Statut de réalisation : complété ✓



Action 4 : Réalisation du suivi des frayères

Le suivi de la frayère à omble chevalier, située à proximité de la traverse de la route Puimajuq, a été réalisé par les techniciens en environnement de CRI à l'été 2025. Pour ce faire, des stations (10 quadrats de 1 m x 1 m) ont été caractérisées pour en évaluer le substrat, la vitesse de courant et la profondeur pour ainsi confirmer que le lieu demeure propice à la fraie des poissons malgré l'aménagement de la traverse. Des échantillons hebdomadaires pour la concentration en matières en suspension dans l'eau sont aussi prélevés.



Ce suivi est inclus au PSE du PNNi (suivi 14) ; les résultats sont transmis au MELCCFP et aux communautés inuites dans le rapport annuel PSE.

Statut de réalisation : complété ✓

Action 5 : Activités de sensibilisation

En 2025, le département de l'Environnement a prodigué 110 ateliers de type boîte-à-outil (tool box) aux employés des différents départements, rejoignant 1175 travailleurs. Il s'agit d'une augmentation de plus du double du nombre d'ateliers réalisés et de travailleurs rejoints en 2024. Des capsules par courriel ou de l'affichage ayant pour thématique la protection de la biodiversité ont aussi été diffusés. Les sujets traités portaient, entre autres, sur les règles de conduite de véhicule lors de la présence de caribous à proximité des routes, ainsi que l'importance de ne pas nourrir la faune.

Le rappel radio quotidien pendant la période de migration du caribou, mis en place en 2024, a été poursuivi en 2025. Ce message, diffusé par le répartiteur de CRI sur les canaux de la radio présente dans les véhicules, vise à sensibiliser les travailleurs aux bonnes pratiques à adopter en présence de caribous sur la route pour éviter les collisions.

Aussi, en 2025, des panneaux routiers ont été installés pour rappeler d'être vigilant aux caribous pendant la période de migration.

Statut de réalisation : complété ✓



Action 6 : Réduction du trafic routier pendant la période de pointe de la présence du caribou

Une mesure de réduction du trafic a été appliquée à la fin juillet 2025 afin de rendre la route Expo-Ivakkak plus sécuritaire pour le passage du caribou pendant une période potentiellement sensible. Cette mesure consistait en un arrêt du transport de minerai par camions bi-train du 28 juillet au 1^{er} août 2025, avec une reprise des activités le 2 août.

Statut de réalisation : complété ✓

Action 7 : Nettoyage de berges à la Baie Déception

La reprise de l'activité de nettoyage annuelle de rebuts dans la toundra prévue en 2025 n'a pu être réalisée. Toutefois, un nettoyage des berges à la Baie Déception, hors des installations de CRI, a été réalisé en 2025 par le personnel du département de l'Environnement.

Statut de réalisation : partiellement complété ➔

Action 8 : Développement de l'alimentation autonome des effaroucheurs d'oiseaux aux sites d'Ivakkak et Puimajuq

Les mesures d'atténuation du PNNi prévoient l'installation de dispositifs d'effarouchement des oiseaux à proximité des bassins de collecte des eaux minières. L'emplacement de certains d'entre eux, non à proximité d'une alimentation électrique, nécessite une alimentation autonome et en continu durant toute la saison estivale. En 2025, une solution d'alimentation autonome a été mise en place aux sites concernés, soit ceux de Puimajuq et Ivakkak. Les dispositifs ont aussi été réinstallés aux sites d'Expo, Méquillon et Mesamax.

Statut de réalisation : complété ✓

Action 9 : Inventaire de nids préalablement aux travaux d'implantation de deux éoliennes

Dans le cadre des travaux projetés pour l'implantation de deux éoliennes, un inventaire spécifique des nids a été réalisé le 1^{er} juin, dans les cinq jours précédant le début des travaux, conformément aux exigences du PPF. L'inventaire a couvert l'aire directement affectée par les travaux d'excavation et par l'aménagement de la route d'accès. Les méthodes d'écoute et de transects ont été utilisées.

Plusieurs espèces aviaires ont été entendues ou observées. Toutefois, aucun nid ou indice de nidification n'a été identifié dans la zone inventoriée. Aucune mesure de protection spécifique des nids n'a été requise avant le démarrage de ces travaux.

Statut de réalisation : complété ✓



Thématique 3 : Actions d'atténuation et de compensation des impacts

Action 10 : Poursuite du développement du Programme d'amélioration environnementale dans les communautés inuites (PAECI)

CRI compense l'empiètement des milieux humides liés aux activités du PNNi via un programme d'amélioration environnemental dans les communautés inuites (PAECI), en partenariat avec l'Administration Régionale Kativik (l'ARK) et le Groupe de recherche en écologie des tourbières (GRET) de l'Université Laval. En 2025, des plantations et de l'ensemencement ont été réalisées sur des parcelles de sablières restaurées à Puvirnituaq et Kangiqsujuaq ; un suivi de la revégétalisation sera réalisé en 2026. Une sablière supplémentaire a aussi été restaurée à Puvirnituaq.

Ainsi, CRI supporte financièrement ces projets, qui sont par et pour les communautés. L'ARK poursuit les discussions avec les villages de Kangiqsujuaq, Puvirnituaq et Salluit pour la suite des projets courants et l'élaboration de nouveaux projets.

Ce suivi est inclus au PSE du PNNi (suivi 19) ; les résultats sont transmis au MELCCFP et aux communautés inuites dans le rapport annuel PSE.

Statut de réalisation : en cours 🔄

Action 11 : Application de méthodes de végétalisation à l'une des sablières du PNNi

Une visite d'une professionnelle du GRET aux installations du PNNi a eu lieu en septembre. Du remaniement de sol de type *Rough and Loose*, qui vise à faciliter la végétalisation, ainsi que de l'implantation de biocroûtes prélevées dans des sites non perturbés adjacents à l'esker, ont été réalisés à l'une des sablières du PNNi (nommée esker 9).



Cette superficie n'est pas incluse au programme de compensation du PAECI, puisqu'il s'agit de la restauration même des installations, de CRI, mais elle est incluse au projet de recherche du GRET, afin de fournir un contexte supplémentaire de méthode de végétalisation. Un suivi de la revégétalisation sera réalisé en 2026 et les années subséquentes.

Statut de réalisation : en cours 🔄

Thématique 4 : Consultation, information et implication des parties prenantes

Action 12 : Programme d'information dans les communautés inuites

Deux représentants du département de l'Environnement de CRI sont allés à la rencontre des trois communautés signataires de l'Entente Nunavik Nickel en avril et mai 2025 (Kangiqtujuaq, Salluit et Puvirnituaq), afin de présenter les activités du département de l'Environnement et les résultats du programme de suivi environnemental, ainsi que recueillir les préoccupations environnementales, le cas échéant.

Ce suivi est inclus au PSE du PNNi (suivi 35) ; les résultats sont transmis au MELCCFP et aux communautés inuites dans le rapport annuel PSE.

Statut de réalisation : complété ✓

Action 13 : Consultations relatives à des projets miniers – volet faune

En 2025, les consultations ont été poursuivies avec les parties prenantes, au travers des comités prévus à l'Entente Nunavik Nickel (entente sur les répercussions et avantage) et de la diffusion d'une infolettre trimestrielle concernant différents projets de CRI. Les parties prenantes sont invitées à exprimer leurs préoccupations lors de ces rencontres, notamment en regard de la faune et de la flore.

Des consultations publiques ont aussi été tenues dans les trois villages signataires de l'Entente en avril et mai concernant l'exploitation du site minier Inukshuk et l'implantation d'une nouvelle aire d'accumulation de résidus miniers. Un accent a été mis sur les composantes d'intérêt que les communautés auraient pu souhaiter inclure à l'évaluation des impacts ou le développement de mesures d'atténuation spécifiques.

Statut de réalisation : en cours ↻

Action 14 : Participation d'employés Inuit de CRI aux suivis environnementaux

En 2025, des employés Inuit de CRI ont participé à plusieurs suivis environnementaux, que ce soit pour la libre circulation du poisson aux traverses de cours d'eau, le suivi de la qualité de l'eau des cours d'eau récepteurs, ainsi que les travaux de recherches du GRET réalisés aux sites du PNNi.

Statut de réalisation : complété ✓

Thématique 5 : Support à la recherche et au développement

Action 15 : Contribution à Caribou Ungava

Dans une perspective d'amélioration continue des pratiques, CRI a conclu un partenariat avec Caribou Ungava, un programme de recherche portant sur l'écologie des populations de caribous migrateurs. Ainsi, CRI participe à un projet de recherche portant sur l'impact des structures linéaires, comme les routes minières, sur le comportement du caribou, par des contributions financières et du support logistique à la réalisation des travaux de recherche.

Une équipe de chercheurs a été accueillie par CRI et a été présente dans le secteur du PNNi et de la Baie Déception pendant plusieurs semaines aux étés 2023, 2024 et 2025.

Statut de réalisation : en cours 🔄



Action 16 : Contribution au Groupe de Recherche en Écologie des Tourbières (GRET)

CRI supporte les recherches du GRET, tant par une contribution financière qu'en support logistique concernant la végétalisation au bas Arctique.

OBJECTIFS 2026

Thématique 1 : Amélioration du bilan des connaissances
Poursuite d'inventaires floristiques
Maintien du registre des observations des caribous
Étude de suivi des effets sur l'environnement (ÉSEE) - 5 ^e cycle et du suivi de la concentration en métaux dans la chair de poissons de la rivière Puvirnituk
Suivi de la population et de la concentration de mercure dans la chair des poissons du lac du Bombardier

OBJECTIFS 2026 (SUITE)

Thématique 2 : Actions de prévention et de protection de la biodiversité
Réalisation du suivi de la libre circulation des poissons dans les ponceaux du PNNi
Poursuite des moyens de sensibilisation réalisés en 2025 et diffusion à plus grande échelle d'une capsule sur la biodiversité du PNNi, dans un but de sensibiliser les travailleurs à son importance et sa fragilité malgré sa discrétion en milieu nordique
Maintien d'une période de réduction du trafic pendant la période de pointe de présence du caribou
Poursuite d'activités de nettoyage de rebuts en milieu naturel
Réalisation du suivi des colonies de draves
Mise à jour du Plan de Protection de la Faune et de Flore pour tenir compte des conclusions de la recherche de Caribou Ungava
Thématique 3 : Actions d'atténuation et de compensation des impacts
Poursuite du développement du Programme d'amélioration environnementale dans les communautés inuites (PAECI) et élaboration d'un projet de compensation pour un milieu hydrique
Suivi de la végétalisation au site de la sablière Esker 9
Thématique 4 : Consultation, information et implication des parties prenantes
Poursuite du programme d'information dans les communautés inuites et des consultations relatives aux projets miniers, avec inclusions des composantes de la faune et de la flore
Poursuite des invitations aux représentants des communautés inuites pour participer aux suivis environnementaux
Production de sommaires à l'intention des parties prenantes concernant les suivis environnementaux qui seront réalisés sur les poissons de la rivière Puvirnituaq et du lac du Bombardier en 2026
Thématique 5 : Support à la recherche et au développement
Poursuite du partenariat avec Caribou Ungava
Poursuite du partenariat avec le GRET
Partage de données supplémentaires avec le Projet Biodiversité Québec

GESTION DES ÉMISSIONS DE GES ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Synthèse des émissions de GES

Les émissions de GES du PNNi sont déclarées selon les exigences du Règlement sur la déclaration obligatoire des émissions de certains contaminants atmosphériques (RDOCECA) et sont soumises à une vérification externe par une firme accréditée. CRI participe également au système de plafonnement et d'échanges des émissions du MELCCFP (SPEDE)¹.

Le tableau 1 présente les émissions déclarées en vertu du RDOCECA et calculées selon les méthodologies prescrites par ce dernier. Ces émissions représentent aussi les émissions totales pour les champs d'application 1 et 2. L'intensité des émissions en fonction du minerai traité au concentrateur a été retenu comme indicateur pour 2025. Les émissions de 2025 sont légèrement inférieures à celle de 2024, qui étaient de 124 115 t CO₂ eq.

Tableau 1 : Émissions déclarées en vertu du RDOCECA en 2025

TYPES D'ÉMISSIONS	ÉMISSIONS (T CO ₂ EQ)	% DES ÉMISSIONS TOTALES
Production d'électricité	86 703	70,6
Combustion au moyen d'équipements fixes	11 826	10,1
Combustion au moyen d'équipements mobiles	23 070	18,8
Protocole non spécifique – Explosif	216	0,2
Protocole non spécifique – Brûlage des matières résiduelles au LEMN	378	0,3
Protocole non spécifique – Gaz réfrigérant	65	0,1
TOTAL	122 817	100
Intensité de production pour le traitement du minerai		0,0739 t CO₂ eq/t minerai

*N.B. : Ces données sont en cours de vérification externe, elles pourraient différer légèrement suivant la complétion de la vérification externe.

¹ Le SPEDE désigne le "Système de plafonnement et d'échange", le programme québécois de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre. Il fait partie de la Western Climate Initiative (WCI), en lien avec le système de plafonnement et d'échange de la Californie.

Tableau 2 : Empreinte carbone selon la méthodologie du Nickel Institute

Le tableau 2 présente l’empreinte carbone de la production du cuivre et du nickel du PNNi selon la méthodologie du guide du Nickel Institute. Cette empreinte est celle basée sur les données de 2021, année à laquelle un inventaire des émissions de champ d’application 3 et une analyse de cycle de vie ont été conduits.

Il est attendu que l’empreinte carbone soit demeurée similaire en 2025 par rapport à 2021 en raison de la similarité des activités entre ces deux années.

TYPE D'ÉMISSIONS	ÉMISSIONS (T CO ₂ EQ)
Champ d'application 1 – émissions directes au site pour le diesel ¹	112 879
Champ d'application 1 – émissions directes au site pour les autres sources (propane, gaz réfrigérant, acétylène)	420
Champ d'application 3 – matières premières (incluant les explosifs)	40 900
Champ d'application 3 – production du diesel	16 104
TOTAL	170 303

Cible et objectifs en matière de gestion d'énergie

Des cibles et objectifs ont été établis en matière de gestion d'énergie dans une perspective d'éviter le gaspillage de cette dernière et limiter les émissions de GES.

Cible de consommation énergétique au secteur du broyage du minéral

La cible établie de consommation énergétique est de 22,5 kWh/t de minéral broyé. La consommation moyenne de 2025 est de 21,6 kWh/t de minéral. La cible a été **atteinte** pour l'année 2025.

Avancement des objectifs de 2025

Le tableau 3 présente l'avancement des objectifs principaux en matière de gestion de l'énergie, qui avait été énoncé pour 2025 dans le rapport RSE de l'année précédente (2024). Les études de faisabilité d'implantation d'unité de stockage énergétique au site Expo ont démontré un faible bénéfice de l'initiative sur le profil énergétique/GES du PNNi par rapport à son coût estimé. Par conséquent, cette initiative a été abandonnée.

¹ Les émissions du camp Expo sont exclues selon la méthodologie du Guide.

Tableau 3 : État d'avancement des objectifs énoncés pour 2025

OBJECTIF	ÉTAT D'AVANCEMENT
Établir des cibles d'efficacité énergétique et/ou d'émissions de GES pour des secteurs clés du PNNi.	Réalisé
Poursuivre l'étude de faisabilité d'implantation d'unité de stockage énergétique au site Expo.	Projet abandonné
Bonifier la formation des opérateurs de la Centrale Énergie visant une meilleure sensibilisation et compréhension des facteurs influençant la performance énergétique afin d'optimiser cette dernière pour les usages significatifs d'énergie ou les sources d'émission.	Réalisé
Implanter un système de gestion de l'énergie, des GES et des changements climatiques aligné sur le guide de l'Association Minière du Canada (AMC).	Réalisé

Le tableau 4 présente les progrès réalisés en matière d'objectifs et de projets spécifiques identifiés au cours de l'année 2025. Ces objectifs s'inscrivent directement dans la démarche d'implantation du système de gestion de l'énergie, des GES et des changements climatiques, alignée sur le guide de l'Association Minière du Canada (AMC).

Tableau 4 : État d'avancement des objectifs énoncés au courant de l'année 2025

OBJECTIF	ÉTAT D'AVANCEMENT
Mettre en œuvre un Comité multidisciplinaire suivant les initiatives de décarbonation et d'efficacité énergétique (Comité Énergie).	Réalisé
Mettre en œuvre des activités trimestrielles de sensibilisation pour les employés concernant l'efficacité énergétique, les émissions GES et les changements climatiques.	Réalisé
Établir une année de référence (2023) pour le suivi de la performance énergétique et GES.	Réalisé
Remplacer deux chauffages auxiliaires au diesel par deux aérothermes au glycol chaud.	Réalisé
Installer un système de préchauffage de l'eau chaude pour le lave-vaisselle industriel de la cafétéria.	Réalisé
Installer un second échangeur à plaques pour préchauffer l'eau des laveuses, réduisant la consommation de diesel.	Réalisé
Entamer la construction de deux éoliennes au Complexe Expo.	Débuté (voir objectifs 2026)

Le tableau 5 présente les cibles d'efficacité énergétique et/ou d'émissions de GES établies pour le PNNi. La performance par rapport à celles-ci est mesurée en fonction des données de l'année de référence, soit 2023.

Tableau 5 : Indicateurs clés de performance efficacité énergétique et GES pour 2025

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE (KPIS)	CIBLE ANNUELLE*	PERFORMANCE
Consommation de diesel (L)	≤ 48 000 000	✓ (45 825 984 L)
GES totaux champ d'application 1,2	≤ 130 475 tCO ₂ eq	✓
Avancement du plan d'action du Comité Énergie	≥ 80 %	✓
Initiatives de décarbonation et d'efficacité énergétique complétées	≥ 2	✓
Réunions du Comité Énergie	≥ 3	✓
Activités de formation sur l'Énergie, les GES et les changements climatiques	≥ 1	✓
Affichages, réunions, campagnes de sensibilisation en lien avec l'efficacité énergétique, les émissions GES et la résilience face aux changements climatiques	≥ 3	✓

*L'année de référence 2023 a été sélectionnée pour établir les tendances de suivi de la performance GES. L'objectif de consommation de diesel est établi afin de viser une réduction minimale d'approximativement 1 % de la consommation totale par rapport à l'année de référence.

OBJECTIFS 2026

L'objectif principal de 2026 est de poursuivre l'amélioration de la performance face aux cibles d'efficacité énergétique et d'émissions de GES établies au tableau 5. CRI vise également à compléter les initiatives suivantes :

- 1 Poursuivre la construction des éoliennes au Complexe Expo.
- 2 Étendre le réseau de récupération de chaleur au glycol à d'autres secteurs du PNNi.
- 3 Chiffrer l'ensemble des projets suivis par le Comité Énergie.
- 4 Procéder au remplacement des systèmes récupérateurs de chaleur d'échappement « CAIN » associés aux bouilloires.
- 5 Installer un système de chauffage à l'huile recyclée dans une portion de l'usine.

- 6 Connecter le réservoir d'eau principal du garage d'équipements mobiles à la baie de lavage, afin de limiter les déplacements inutiles et éviter l'installation d'un réservoir supplémentaire.
- 7 Effectuer une analyse technique d'un système de ventilation automatisé pour la portion souterraine de la mine.

Gestion des changements climatiques

CRI a réalisé une analyse de vulnérabilité et des risques liés aux changements climatiques pour les installations du PNNi et celles de futurs projets miniers.

L'analyse s'est appuyée sur le Guide d'adaptation aux changements climatiques.

Les deux principaux aléas climatiques pour le PNNi sont :

- La fonte du pergélisol
- Les précipitations plus abondantes

Ces aléas sont en cours d'intégration à une planification opérationnelle



ÉCHANGES AVEC LES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊT

Programme d'information des communautés inuites et plan d'évaluation des perceptions du PNNi

Deux représentants du département de l'Environnement sont allés à la rencontre des communautés de Puvirnituq, Kangiqsujuaq et Salluit les 16 avril, 5 mai et 21 mai, respectivement. Les thématiques discutées ont porté sur :

- Le suivi des commentaires et préoccupations émis au courant de l'année passée
- La gestion des incidents environnementaux
- Les résultats du programme de suivi environnemental (échantillonnage de l'eau, échantillonnage des poussières, des impacts sonores et visuels au parc des Pingualuit, navigation maritime à la Baie Déception, observation des caribous, etc.)
- Les initiatives environnementales des divers départements de CRI et les efforts de réhabilitation progressive des sites.
- Survol des activités minières en cours et projetées

Ces rencontres se sont voulues interactives ; beaucoup de questions ont été posées et répondues. Les commentaires et préoccupations émis ont été consignés afin de les prendre en compte dans le cadre des activités du PNNi.

Des consultations publiques ont aussi été tenues lors de ces visites. Elles avaient pour thématique principale de consulter les communautés quant à deux futurs projets de CRI, soit l'exploitation du gisement Inukshuk et l'implantation d'une nouvelle aire d'accumulation des résidus miniers. De l'information était aussi disponible sur les activités du PNNi en général et il était possible de communiquer toutes questions, commentaires ou, préoccupations quant au PNNi. Le rapport est disponible sur le [site internet de CRI](#).

Une rencontre a également été tenue en février avec des employés Inuit afin de les informer et d'échanger concernant les suivis environnementaux. Un sondage portant sur différents aspects environnementaux du PNNi (importance attribuée et préoccupations à propos de la biodiversité, de la qualité de l'eau, des matières résiduelles, de la restauration des sites miniers, de la qualité de l'air, des changements climatiques, etc.) a été complété par les employés présents.



Comités découlant de l'Entente Nunavik Nickel

Une rencontre des signataires de l'Entente a été tenue le 19 juin, incluant une visite des installations minières. Les sujets abordés ont été notamment les statistiques d'employabilité inuite, les incidents environnementaux, le partage des profits et le calendrier d'exploitation minière des prochaines années.

Deux rencontres du comité Nunavik Nickel ont été tenues les 12 mai et 30 octobre. Les sujets abordés ont été :

- Les statistiques de santé-sécurité au travail, d'employabilité inuite et des incidents environnementaux
- Des discussions concernant le plan de compensation des milieux humides de CRI et la participation à la recherche de Caribou Ungava afin recueillir les commentaires et suggestions
- L'invitation à participer au sous-comité de restauration
- Le calendrier d'exploitation minière des prochaines années et les futurs projets miniers



Table de concertation stratégique Kauutaapiklut

CRI participe activement à cette table de concertation, qui rassemble l'Administration régionale de Kativik, la Société Makivik, le Nunavik Mining Exploration Fund, Kativik Ilisarniliriniq, l'Association des Sociétés foncières du Nunavik (Nunavik Landholding Corporation Association - NLHCA) et Glencore, de même que les organisations du Nunavik. La mission de cette table de concertation est d'accroître la main-d'œuvre inuite travaillant dans les minières du Nunavik, en mettant l'accent sur l'augmentation des femmes et des jeunes Inuit et elle se réunit deux à quatre fois par année.

CRI, par cette participation, cherche à favoriser et maintenir les emplois inuits dans le domaine minier. CRI et ses entrepreneurs sont tenus d'embaucher, de former, de retenir et de promouvoir les employés Inuit.

Table de concertation stratégique Kauutaapikkut (suite)

Les fournisseurs importants de CRI et Glencore participent à l'une de ces rencontres, afin que les sujets soulevés par les communautés soient pris en compte.

CRI a participé aux rencontres de la table stratégique, soit les 29 et 30 janvier, le 4 juin, et les 28 et 29 octobre. Les thématiques suivantes ont été abordées :

- Partage et discussion des progrès pour l'employabilité inuite, incluant les mises à jour du plan d'action
- Rencontre des fournisseurs majeurs, revue de leurs statistiques et discussion sur les défis rencontrés
- Revue du parcours actuel de la main-d'œuvre inuite au Nunavik ainsi que les besoins émergents et les opportunités de soutien
- Sollicitation des commentaires sur le modèle de financement entre l'ARK et les mines.



Participation au Nunavik Mining Workshop

Des représentants de différents départements de CRI ont participé au Nunavik Mining Workshop, organisé annuellement par l'Association minière du Nunavik, qui s'est tenu du 1^{er} au 3 avril à Kuujuaq. Cet événement permet à CRI de présenter des projets et d'échanger avec les communautés sur des thématiques telles que :

- L'environnement
- L'exploration et l'exploitation minière
- L'embauche et la formation inuites

Infolettre trimestrielle

L'infolettre trimestrielle est transmise par courriel aux représentants des communautés inuites. Elle inclut, sans s'y limiter, les sujets suivants :

- Données de production minière et de production de résidus
- Statistiques sur les incidents environnementaux avec cartographie de ces derniers
- Statistiques sur le nombre d'employés Inuit
- Suivis environnementaux réalisés pendant la période avec photos et autres actions d'amélioration environnementale
- Invitation à participer à des rencontres, des sondages, etc.
- Études environnementales réalisées en vue de futurs projets miniers

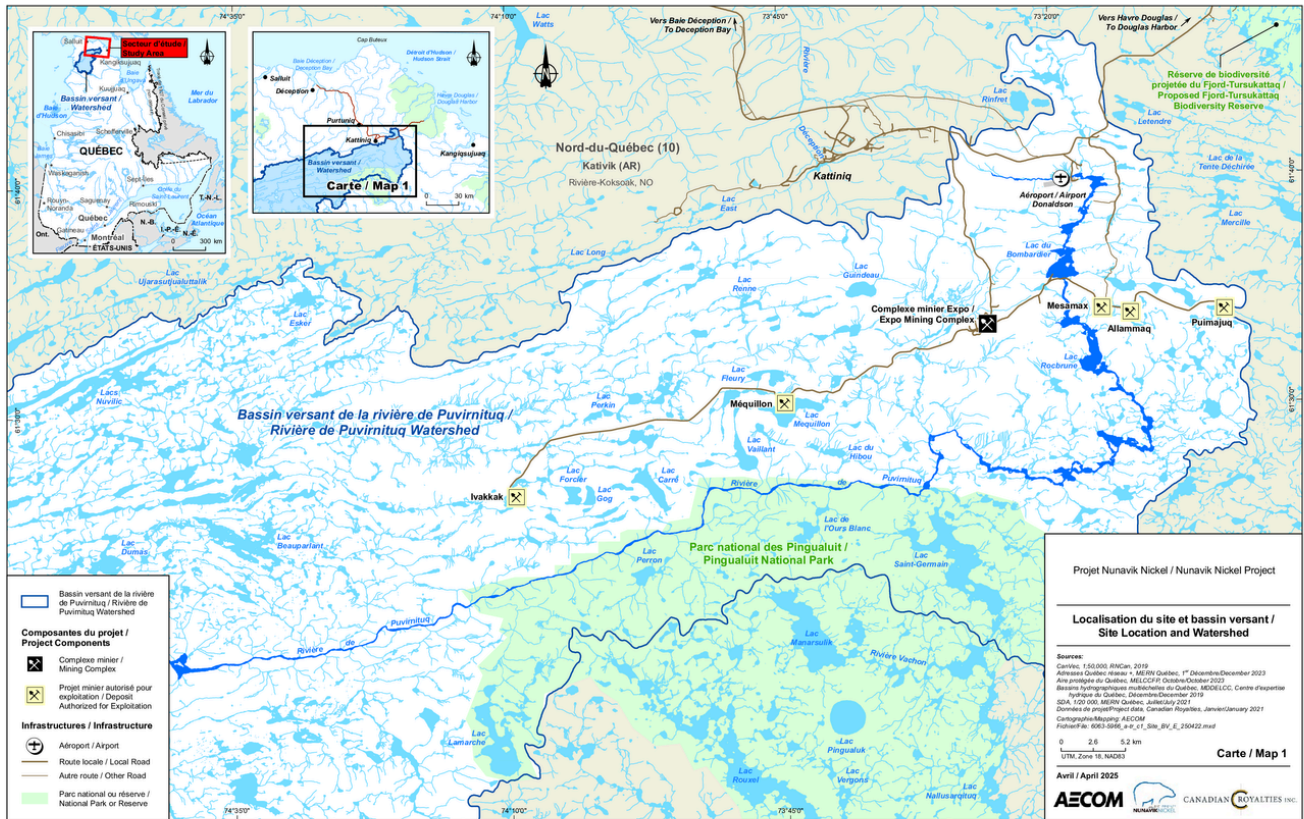
Une adresse courriel destinée à recevoir les questions et commentaires est indiquée dans l'infolettre, permettant ainsi un échange avec les communautés.

Activité de pêche sur glace avec les aînés de Salluit

CRI organise annuellement, en collaboration avec le village de Salluit, une activité de pêche sur la glace à quelques kilomètres des installations de la Baie Déception. L'activité s'est tenue le 26 mai. La thématique de cet événement est de favoriser l'échange interculturel entre les employés de CRI et les résidents de Salluit, et plus particulièrement les aînés.



NOS INSTALLATIONS



NOUS CONTACTER



1-877-879-1688 #1204



communitysupport@canadianroyalties.com



canadianroyalties.com



Canadian Royalties

Siège social

800, boul. René-Lévesque O., Bureau 410
 Montréal (Québec) H3B 1X9

Tel. : 514 879-1688
 Sans frais : 877 879-1688
 Telec : 514 879-1795

CANADIAN  ROYALTIES INC.